

A&F INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 34 Avenue HOCHÉ
75008 PARIS
538418484 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE LA DECISION DE LA PRESIDENTE
DU 4 JANVIER 2024

Le 4 Janvier 2024, à 9H00, Paris,

La Présidente, DA SILVA Sandrine, demeurant 34 avenue Hoche 75.008 Paris

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 «Siège social» des statuts,

PREMIÈRE DECISION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux fins d'assurer la réorganisation de la structure, la Présidente active sa prérogative prévue à l'article 4 desdits statuts, l'autorisant par simple décision de transférer l'adresse du siège social au sein d'un département limitrophe et décide, par conséquent, de transférer le siège social au 5 rue de Paris 91.570 Bièvres, et de procéder à la modification de l'article 4 des statuts, en conséquence.

DEUXIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

La Présidente donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce qui a été prévu ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et consigné au registre prévu à cet effet.

La Présidente
DA SILVA Sandrine

